

Le 31 janvier 2020

Monsieur le Maire

A

Mme Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil Régional des
Pays de la Loire
Hôtel de la Région
1, rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

Objet : Projet éco-village sur la commune de Bouillé-Courdault

Madame la Présidente,

Petite commune située dans le sud vendée, au cœur du Parc naturel régional du Marais Poitevin, Bouillé-Courdault accompagne actuellement le projet touristique de Messieurs Jean-Michel et Edouard Monville. Ce projet qui consiste en l'installation de 4 éco-lodges au cœur du village va enrichir notre capacité d'accueil touristique et répondre à une clientèle de plus en plus adepte de ce concept de séjours authentiques et écologiques.

Cette réalisation s'intègre parfaitement dans le paysage et est en harmonie avec son environnement naturel à deux pas des circuits de randonnée et des conches du Marais. Surfant sur la tendance, la commune de Bouillé-Courdault encourage vivement ce concept d'écotourisme et souhaite que cette initiative privée puisse bénéficier du dispositif « Pays de Loire Investissement Touristique » en accompagnement du programme Leader 2014-2020.

Souhaitant que ce projet retienne toute votre attention, veuillez croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Maire



Stéphane GUILLON